

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 26 juin 2019 à 12 h 40, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-1215 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif au dossier de Cour SAI-Q-173773-1104 (*Ville de Québec c. Succession Lejeune et Lise Cantin*) - **AJ2019-012** (CT-AJ2019-012) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du règlement hors cour du dossier SAI-Q-173773-1104 pour la somme de 214 700 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêt et frais en ce qui concerne la *Succession Lejeune*, dont la somme de 168 400 \$ a déjà été versée à titre d'indemnité provisionnelle;
- 2° du règlement hors cour du dossier SAI-Q-173773-1104 pour la somme de 52 000 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêt et frais en ce qui concerne madame Lise Cantin, dont la somme de 51 000 \$ a déjà été versée à titre d'indemnité provisionnelle;
- 3° du paiement d'une somme de 46 300 \$ à l'ordre de *Succession Lejeune*, et 1 000 \$ à l'ordre de *Lise Cantin* en guise de règlement complet et final;

- 4° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer, pour et au nom de la Ville de Québec, tous les documents requis et utiles pour donner effet au présent règlement, dont notamment l'avis de règlement et les transactions et quittances.
-

CE-2019-1216 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif au dossier 19-507 (RCD-878) opposant la Ville de Québec et Nathalie Chicoine et al - AJ2019-022 (CT-AJ2019-022) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du présent règlement hors cour en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
 - 2° l'autorisation du paiement d'un montant de 520 000 \$, à l'ordre de *Cabinet Guy Bertrand en fidéicommiss*
 - 3° l'autorisation aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2019-1217 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour relatif au dossier de cour SAI-Q-173765-1104 (Ville de Québec c. Diane Boivin) - AJ2019-023 (Ct-AJ2019-023) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du règlement hors cour du dossier SAI-Q-173765-1104 pour la somme de 112 000 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêts et frais;
 - 2° au Service des finances de verser à madame Diane Boivin la somme de 112 000 \$, plus les taxes si applicables, en guise de règlement complet et final;
 - 3° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, de signer, pour et au nom de la Ville de Québec, tous les documents requis et utiles afin de donner effet au présent règlement, dont notamment l'avis de règlement et la transaction et quittance.
-

CE-2019-1218 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture et la plantation d'arbres - Canopée - Automne 2019 (Appel d'offres public 60928) - AP2019-344 (CT-2425047, CT-2425048, CT-2425054, CT-2425055, CT-2425071, CT-2425074, CT-2426065) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de

soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, un montant de 102 000 \$, pour la fourniture et la plantation d'arbres;
- 2° l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour la fourniture et la plantation d'arbres - *Canopée - Automne 2019*, et ce, de la date d'adjudication au 15 novembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 60928 et selon les prix soumis pour chacun des lots :
 - Lot 1 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 192 405,30 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
 - Lot 2 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 88 355,50 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
 - Lot 5 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 107 889,05 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;
 - Lot 6 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 117 504,80 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;
 - Lot 8 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 118 567,40 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
 - Lot 9 : *Les Pelouses Intermodales inc.*, pour une somme de 106 745 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;
 - Lot 10 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 129 961,30 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019.

CE-2019-1219 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels juridiques - Services d'enquêteur pour plaintes d'harcèlement psychologique (Dossier 53279) - AP2019-370 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 100 000 \$, plus les taxes applicables, au contrat adjudgé selon la délégation de pouvoirs en vigueur à 9304-6514 *Québec inc. (Jean Rosa consultant)*, pour des services d'enquête administrative et d'enquête d'harcèlement psychologique, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1220 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication des contrats pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout (Appel d'offres public 53225) - AP2019-373 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de

soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication aux firmes suivantes des contrats pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout, de la date d'adjudication jusqu'au 30 avril 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53225 et aux prix unitaires de leur soumission pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021, par les autorités compétentes:

- Lots 1, 9, 11 et 14 – *Emco Corporation*, selon sa soumission du 7 mai 2019;
- Lot 3 - *Wolseley Canada inc.*, selon sa soumission du 1^{er} mai 2019;
- Lots 4 et 6 - *Aqua-Mécanique inc.*, selon sa soumission du 14 mai 2019;
- Lot 7 - *Forterra conduite sous pression*, selon sa soumission du 14 mai 2019;
- Lot 13 - *Réal Huot inc.*, selon sa soumission du 13 mai 2019.

CE-2019-1221 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la location de chargeuses sur pneus et de niveleuses articulées (2 lots) (Appel d'offres public 53681) - AP2019-397 (CT-2430125, CT-2430209) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Nortrax Québec inc.*, du contrat pour la location de huit chargeuses sur pneus (Lot 1) et de trois niveleuses articulées (Lot 2), du 15 novembre 2019 au 15 avril 2022, pour une somme de 1 297 800 \$, plus les taxes applicables, conformément à la demande publique de soumissions 53681 et selon les prix de sa soumission du 27 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022, par les autorités compétentes.

CE-2019-1222 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments (Appel d'offres public 60906) - AP2019-412 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Boucher Lortie inc.*, du contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments, de la date d'adjudication jusqu'au 31 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 60906 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-1223 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagés du Québec* pour les accès numériques à débit primaire (PRI) (Dossier 61181) - **AP2019-421** (CT-2431277) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation au directeur du Service des approvisionnements ou son représentant, de signer tous les formulaires requis par le *Centre de services partagés du Québec*, afin de confirmer l'adhésion de la Ville de Québec à cette entente contractuelle pour les accès numériques à débit primaire (PRI);
- 2° l'approbation de l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagés du Québec*, pour les accès numériques à débit primaire (PRI);
- 3° l'approbation d'une dépense estimée à 192 300 \$, plus les taxes applicables, pour les accès numériques à débit primaire (PRI), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1224 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels - *Programme de recherche : Amélioration de la qualité et de la valeur du digestat produit par digestion anaérobique des boues municipales* (Dossier 61137) - **AP2019-425** (CT-2432191, CT-2432201) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication à l'*Institut national de la recherche scientifique (INRS)*, du contrat de services professionnels - *Programme de recherche : Amélioration de la qualité et de la valeur du digestat produit par digestion anaérobique des boues municipales* pour une somme de 281 620 \$, exonérée de taxes, soit 210 000 \$ en contribution financière et 71 620 \$ en ressources humaines, conditionnellement à l'octroi à l'*Institut national de la recherche scientifique* d'une contribution financière du *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)*, pour la réalisation du projet, correspondant à une somme de 281 620 \$, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des pour les années budgets 2020, 2021 et 2023 par les autorités compétentes;
- 2° l'autorisation aux directeurs du Service des approvisionnements, du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation, de signer ladite entente.

CE-2019-1225 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (Appel d'offres public 60923) - AP2019-427 (CT-2415070) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Gestion Sanitaire M & M inc.*, du contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec, du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 60923 et aux prix unitaires de sa soumission du 29 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

CE-2019-1226 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'addenda au bail intervenu entre la Ville de Québec et la *Société en commandite Bouvier-Bertrand*, relatif à la location d'espaces de bureaux situés au 1020, rue Bouvier à Québec - Arrondissement des Rivières - DE2019-187 (CT-DE2019-167) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération l'autorisation :

- 1° d'une modification par un addenda, du bail, en vertu duquel la *Société en commandite Bouvier-Bertrand* loue à la Ville de Québec des espaces de bureaux d'une superficie totale de 16 168 pieds carrés, au lieu de 15 985 pieds carrés, pour lesquels des coûts supplémentaires en améliorations locatives d'une somme maximale de 375 000 \$, plus les taxes applicables, sont requis, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets de signer, ledit addenda.

CE-2019-1227 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour des travaux de compétence d'agglomération* - IN2019-016 (CT-IN2019-016) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant de 800 000 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence d'agglomération, afin de réaliser des travaux d'entretien sur les voies publiques visées par le *Programme d'entretien des chaussées 2019*.

CE-2019-1228 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte, l'approbation et l'autorisation du dépôt du *Plan d'intervention 2018 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Ville de Québec* - **IN2019-019** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte, l'approbation et l'autorisation du dépôt du *Plan d'intervention 2018 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Ville de Québec*, en date du 2 octobre 2018, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CE-2019-1229 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la réception d'un montant pour une aide financière octroyée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour répondre aux besoins de l'Agglomération de Québec, liés à la légalisation du cannabis - **PA2019-069** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte de la réception de la somme de 1 390 275 \$, pour une aide financière octroyée à l'Agglomération de Québec en date du 29 mars 2019, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de répondre aux besoins liés à la légalisation du cannabis;
- 2° l'autorisation d'ajout budgétaire au montant de 1 390 275 \$ et son affectation à un projet répondant aux besoins liés à la légalisation du cannabis.

CE-2019-1230 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement d'une subvention à la Ville de Lac-Delage pour un projet de drainage urbain innovateur - **PA2019-078** (CT-2430419) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du versement d'une subvention de 159 750 \$, à la Ville de Lac-Delage pour un projet de drainage urbain innovateur.

CE-2019-1231 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du rapport d'activités couvrant les années 2016–2017–2018 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec - **PI2019-004** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de

soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du rapport d'activités couvrant les années 2016-2017-2018 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec desservant l'agglomération de Québec, et sa transmission au ministère de la Sécurité publique.

CE-2019-1232 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des services professionnels et techniques et le personnel requis aux fins de déterminer les travaux nécessaires pour l'implantation de conduites dans le but de revaloriser la vapeur produite par l'incinérateur de Québec, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1281. - **PV2019-007** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des services professionnels et techniques et le personnel requis aux fins de déterminer les travaux nécessaires pour l'implantation de conduites pour revaloriser la vapeur produite par l'incinérateur de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1281;
 - 2° l'appropriation d'un montant de 290 000 \$ à même le *Fonds général de l'agglomération*, soit une somme équivalente à dix pour cent du montant de la dépense prévue par le *Règlement R.A.V.Q. 1281*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2019-1233 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, pour la finalisation de l'analyse des impacts potentiels de la valorisation énergétique de l'incinérateur de la Ville de Québec - **PV2019-009** (CT-PV2019-009) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, un montant de 50 000 \$ pour les honoraires supplémentaires requis, pour la finalisation de l'analyse des impacts potentiels de la valorisation énergétique de l'incinérateur de la Ville de Québec.

CE-2019-1234 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la demande d'aide financière au programme *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal du ministère des Transports du Québec* - **TM2019-140** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du dépôt d'une demande

CE-2019-1235 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination du directeur par intérim du Service de la gestion des équipements motorisés - **RH2019-552** (CT-RH2019-552) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Pierre St-Michel (ID. 150494), directeur général adjoint des services de soutien institutionnel, pour agir à titre de directeur par intérim du Service de la gestion des équipements motorisés, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1236 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour partiel relativement au dossier *Royal & Sun Alliance du Canada et Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance et Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale et Promutuel Beauce-Etchemins, société mutuelle d'assurance générale et Desjardins assurances générales et La Personnelle, assurances générales c. Ville de Québec* (Dossier numéro: 19-507 (RCD-667-15)) - **AJ2019-024** (CT-AJ2019-024) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de l'entente de règlement partiel et la transaction intervenues entre les demanderesse et la Ville de Québec, dans le dossier 19-507 (RCD-667-15), selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet de règlement hors cour partiel;
 - 2° l'autorisation du paiement d'un montant de 626 386,72 \$, en guise de règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais, par l'émission d'un chèque à l'ordre de *Carter Gourdeau en fidéicommiss*;
 - 3° l'autorisation aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2019-1237 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le règlement hors cour partiel de l'action collective liée aux inondations de la rivière Lorette de 2005 (Dossier numéro: 19-507 (2113-961-01)) - **AJ2019-025** (CT-AJ2019-025) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation, conditionnellement à celle du tribunal, de l'entente de règlement et de la transaction intervenues entre la partie demanderesse et la Ville de Québec, dans le dossier C.S. 200-06-000063-068, selon les conditions et modalités substantiellement conformes à celles du projet de règlement hors cour;
 - 2° l'autorisation du paiement d'un montant de 5 743 000 \$, par chèque ou virement à l'ordre de *Deblois Avocats en fidéicommis*, en guise de règlement du capital, des intérêts et de l'indemnité additionnelle;
 - 3° l'autorisation aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2019-1238 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de services professionnels et techniques - Accompagnement et mise en oeuvre d'activités pour la réalisation du projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents et d'entrepreneurs* (Dossier 61330) - AP2019-440 (CT-AP2019-440) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec (QI)*, pour l'accompagnement et la mise en oeuvre d'activités pour la réalisation du projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents et d'entrepreneurs*, pour une somme de 448 108 \$, plus les taxes applicables, pour la réalisation du projet, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme maximale de 470 500 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation des services décrits dans ladite entente;
 - 3° l'autorisation au directeur du Service du développement économique et des grands projets, de signer ladite entente.
-

CE-2019-1239 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées (Appel d'offres public 52503) - AP2019-464 (CT-2431749) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Englobe Corp.*, du contrat pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées pour la période du 3 juillet 2019 au 28 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 52503 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-1240 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 513, rue Roussin, connu et désigné comme étant les lots 1 022 748 et 2 706 103 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **DE2019-185** (CT-DE2019-185) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme de 1 959 850 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté d'agglomération pour l'acquisition des lots 1 022 748 et 2 706 103 du cadastre du Québec;
- 2° l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 513, rue Roussin, Québec, connu et désigné comme étant les lots 1 022 748 et 2 706 103 du même cadastre, d'une superficie totale de 17 315 mètres carrés, propriété de messieurs Richard Drolet et Denis Racine, pour une somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables, incluant notamment une somme de 700 000 \$ pour le locataire des lieux, soit la compagnie *9012-5931 Québec inc.*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1241 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016127) - **IN2019-020** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016127.

CE-2019-1242 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016135) - **IN2019-021** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme

Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU), pour le dossier numéro 2016135.

CE-2019-1243 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016136) - **IN2019-022** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016136.

CE-2019-1244 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016153) - **IN2019-024** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016153.

CE-2019-1245 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016155) - **IN2019-025** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016155.

CE-2019-1246 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016156) - **IN2019-026** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016156.

CE-2019-1247 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016157) - **IN2019-027** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016157.

CE-2019-1248 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016160) - **IN2019-028** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016160.

CE-2019-1249 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016163) - **IN2019-029** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016163.

CE-2019-1250 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016166) - **IN2019-030** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016166.

CE-2019-1251 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **TM2019-134** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le chemin Sainte-Foy, côté sud, au niveau du tronçon compris entre l'avenue de Vimy et l'avenue Marois, où les normes suivantes sont en vigueur :

- "À partir de l'avenue de Vimy, en direction ouest, sur une distance de 44,5 m, l'arrêt d'un véhicule routier, à l'exception d'un autobus, est interdit."

Ces normes sont remplacées par les suivantes :

- "À partir de l'avenue de Vimy, en direction ouest, sur une distance de 74,5 m, l'arrêt d'un véhicule routier, à l'exception d'un autobus, est interdit."
-

CE-2019-1252 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - RH2019-537 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires et l'adoption de ladite nomenclature des emplois modifiée;
 - 2° de modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.
-
-

CE-2019-1253 Ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production, relatives aux versements de subventions, dans le cadre de l'appel à projets du 24 avril 2019 pour le *Soutien à la production de longs métrages et séries télévisées* - BE2019-073 (CT-2432188) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion des ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production, relatives aux versements de subventions totalisant 625 000 \$, dans le cadre de l'appel à projets du 24 avril 2019 pour le *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1254 Entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Pentathlon*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Québec Singletrack Expérience*, en 2019 - BE2019-082 (CT-2431886) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Pentathlon*, relative au versement d'une subvention de 15 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Québec Singletrack Expérience*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements et le greffier de la Ville à signer ladite entente.
-

CE-2019-1255 Ententes relatives aux versements de subventions entre la Ville de Québec et quatre organismes, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle* - CU2019-057 (CT-2430726) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des ententes relatives aux versements de subventions entre la Ville de Québec et quatre organismes, tels qu'indiqués à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel, totalisant 2 999 610 \$, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux ententes jointes audit sommaire;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales de la Ville et le greffier de la Ville à signer lesdites ententes.

CE-2019-1256 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure du boulevard Neilson, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 660 657 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot - Compensation pour le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* - Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge - DE2019-155 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble situé sur le boulevard Neilson, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 660 657 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 6 739,0 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de vendre un immeuble situé en bordure du boulevard Neilson, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 660 657 dudit cadastre, d'une superficie approximative de 6 739,0 mètres carrés, à *Novalia inc.*, pour une somme de 2 305 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire;
- 3° d'accepter la cession par la Ville d'un immeuble situé en bordure de la rue Valentin, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 660 657 dudit cadastre, d'une superficie approximative de 673,9 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels, tel qu'illustré approximativement au plan joint à ce même sommaire.

CE-2019-1257 Acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 450, rue Seigneuriale, connu et désigné comme étant le lot 1 757 814 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - DE2019-164 (CT-2428631) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble sis au 450, rue Seigneuriale, connu et désigné comme étant le lot 1 757 814 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 762,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, pour une somme de 325 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et ses dépendances.

CE-2019-1258 Annulation de l'appel public de propositions numéro 52514, relatif à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 029 709 du cadastre du Québec - Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure de la rue Hardy, connu et désigné comme étant le lot 5 029 709 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot - Compensation pour le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* sur une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - DE2019-168 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession par la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 23 855,74 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et d'espaces naturels.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public de propositions numéro 52514 pour la vente d'un immeuble situé en bordure de la rue Hardy, connu et désigné comme étant le lot 5 029 709 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble situé en bordure de la rue Hardy, connu et désigné comme étant le lot 5 029 709 dudit cadastre, d'une superficie de 1 820,8 mètres carrés, tel qu'illustré au plan joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° de vendre un immeuble situé en bordure de la rue Hardy, connu et désigné comme étant le lot 5 029 709 dudit cadastre, d'une superficie de 1 820,8 mètres carrés, à 9249-9755 *Québec inc.*, pour une somme de 380 499 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

CE-2019-1259 **Acceptation d'une offre d'achat présentée par 9398-1132 Québec inc. à l'égard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 052 994 du cadastre du Québec, situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - Compensation pour le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* - Arrondissement de Beauport - **DE2019-173** (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession par la Ville d'une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale de 1 411 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parc, de terrain de jeux et d'espace naturel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par 9398-1132 Québec inc. à l'endroit d'un immeuble situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, connu et désigné comme étant le lot 6 052 994 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 4 658,7 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;
- 2° de vendre le lot 6 052 994 dudit cadastre, au prix de 72,66 \$ le mètre carré, correspondant à une somme de 338 501,14 \$, plus les taxes applicables.

CE-2019-1260 **Acquisition, de gré à gré ou par expropriation à des fins municipales, de deux immeubles sis aux 210 et 220, rue Lee, connus et désignés comme étant les lots 1 479 369 et 1 479 370 du cadastre du Québec, ainsi qu'un troisième immeuble sis aux 225 à 295, rue Lee et 60, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant le lot 1 479 354 dudit cadastre - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-174** (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation à des fins municipales, de deux immeubles sis aux 210 et 220, rue Lee, connus et désignés comme étant les lots 1 479 369 et 1 479 370 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, respectivement d'une superficie de 2 379,4 mètres carrés et de 1 953,4 mètres carrés, ainsi qu'un troisième immeuble sis aux 225 à 295, rue Lee et 60, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant le lot 1 479 354 dudit cadastre, d'une superficie de 10 299,5 mètres carrés;
- 2° le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures d'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, des immeubles mentionnés au paragraphe 1°;
- 3° la Division de l'arpentage et de la géomatique du Service de l'ingénierie à procéder à la préparation de tout plan et toute description technique et à réaliser toute opération cadastrale requise à cette fin d'acquisition de gré à gré ou par expropriation;
- 4° le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition des bâtiments et leurs dépendances.

CE-2019-1261 Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble situé à l'intersection du boulevard Montmorency et du chemin de la Canardière, connu et désigné comme étant le lot 1 570 751 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-177 (CT-2431047) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 570 751 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 2 949 mètres carrés, de *Transport C. Giguère inc.*, pour une somme de 410 000 \$, plus les taxes applicables, représentant un taux unitaire de 139,03 \$ le mètre carré, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1262 Acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 3987, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 796 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - DE2019-180 (CT-2430902) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble sis au 3987, rue Chabanel, avec la seule garantie légale du droit de propriété et sans garantie légale de qualité, connu et désigné comme étant le lot 1 216 796 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 693,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de monsieur Luc Guilbault, pour une somme de 245 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel, notamment les exclusions de la vente (article 9);
- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et ses dépendances.

CE-2019-1263 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 65^e Rue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 240 582 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot - Arrondissement de Charlesbourg - DE2019-183 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'ordonner la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 65^e Rue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 240 582 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 630,6 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;

- 2° de vendre un immeuble situé en bordure de la 65^e Rue Est, connu et désigné comme étant le lot 1 240 582 dudit cadastre, d'une superficie de 630,6 mètres carrés, à *Gestion Kaffra inc.*, pour une somme de 190 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe audit sommaire.
-

CE-2019-1264 **Convention entre la Ville de Québec et le Musée canadien de l'histoire, relative à la création d'une exposition virtuelle participative sur la ville de Québec intitulée : *La mémoire en partage* - GA2019-008 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le *Musée canadien de l'histoire*, afin de recevoir une somme de 169 369 \$, plus les taxes applicables, pour la création d'une exposition virtuelle participative sur la ville de Québec intitulée : *La mémoire en partage*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1265 **Autorisation au conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - Engagement de crédit relatif à l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative à la location d'heures de glace au PEPS de l'Université Laval - LS2019-083 (CT-LS2019-083) — (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Université Laval*, relative à la location d'heures de glace au PEPS de l'*Université Laval*, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021, avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-1266 **Appropriation d'une somme à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - LS2019-232 (CT-LS2019-232) — (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PTI 1922008–V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire d'un montant de 80 000 \$;
- 2° d'approprier 80 000 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de*

terrains de jeux et d'espaces naturels de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour compléter le montage financier du réaménagement du parc Provancher.

CE-2019-1267 Appropriation d'une somme à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - **LS2019-234** (CT-LS2019-234) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PTI 1922068–V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire d'un montant de 120 000 \$;
 - 2° d'approprier 120 000 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour compléter le montage financier du réaménagement du parc de la Chaudière et de son pavillon de services.
-

CE-2019-1268 Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le *Programme Rénovation Québec* (CV–2017–0447) - **PA2019-079** (CT-PA2019-079) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier 1 946 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le *Programme Rénovation Québec* (CV–2017–0447).

CE-2019-1269 Modification à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec*, concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et d'accessibilité - **PA2019-087** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de la modification à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec*, concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat et d'accessibilité, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la modification à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° de nommer la directrice de la Division de la mise en valeur du territoire et des projets majeurs et le directeur de la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement comme personnes autorisées à l'annexe 1 de l'entente concernant la sécurité de l'information jointe audit sommaire.
-

CE-2019-1270 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'affichage*, R.V.Q. 2745, tel que modifié - **PA2019-102** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'affichage*, R.V.Q. 2745, tel que modifié.

CE-2019-1271 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des permis et certificats délivrés en vertu d'autres règlements municipaux*, R.V.Q. 2787 - **PA2019-108** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des permis et certificats délivrés en vertu d'autres règlements municipaux*, R.V.Q. 2787.

CE-2019-1272 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 64162Ip*, R.V.Q. 2790 - **PA2019-110** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 64162Ip*, R.V.Q. 2790.

CE-2019-1273 Boisé Royal Phase 7B - Prolongement de la rue Chagall entre les rues Capri et des Comptines - District électoral de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **PA2019-111** (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9078-0859 *Québec inc.* comprenant le prolongement de la rue Chagall entre les rues Capri et des Comptines sur une longueur approximative de 265 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan projet de lotissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que selon les conditions de l'entente jointe audit sommaire;
- 2° d'autoriser 9078-0859 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;

- 3° d'autoriser 9078–0859 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion avec 9078–0859 *Québec inc.* de l'entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles de ladite entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession.

CE-2019-1274 Prolongement des rues des Calèches et du Calicot et construction de deux nouvelles rues - Secteur Camarades - District électoral de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2019-112 (CT-2431714) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9225–2675 *Québec inc.*, comprenant le prolongement des rues des Calèches et du Calicot et construction de deux nouvelles rues sur une longueur approximative de 665 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan projet de lotissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que selon les conditions de l'entente jointe audit sommaire;
- 2° d'autoriser 9225–2675 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9225–2675 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion avec 9225-2675 *Québec inc.* de l'entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles de ladite entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;

- 8° de demander au Comité de toponymie de proposer deux noms pour les nouvelles rues réalisées et cédées à la Ville en application de l'entente;
 - 9° d'autoriser un investissement de 145 910 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente.
-

CE-2019-1275 Prolongement de la rue des Camarades et construction d'une nouvelle rue - Secteur Camarades -- District électoral de Val-Bélair - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2019-113 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Robko inc.*, comprenant le prolongement de la rue des Camarades et la construction d'une nouvelle rue sur une longueur approximative de 185 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan projet de lotissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que selon les conditions de l'entente jointe audit sommaire;
 - 2° d'autoriser *Robko inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
 - 3° d'autoriser *Robko inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après avoir reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
 - 4° d'autoriser la conclusion avec *Robko inc.* d'une entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles de ladite entente jointe audit sommaire;
 - 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
 - 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
 - 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
 - 8° de demander au Comité de toponymie de proposer un nom pour la nouvelle rue réalisée et cédée à la Ville en application de l'entente.
-

CE-2019-1276 Avenant à la promesse de vente entre la Ville de Québec et monsieur Éric Beulé en vertu de la résolution CV-2019-0486, relative à l'acquisition du lot 2 034 504 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec - Modification de la résolution CV-2019-0486 relative à l'acquisition de ce même immeuble - Arrondissement de Beauport - DE2019-197 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant à la promesse de vente signée par monsieur Éric Beulé le 25 avril 2019, et acceptée par la Ville de Québec le 3 juin 2019, aux termes de la résolution CV-2019-0486, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° de modifier la résolution CV-2019-0486 adoptée le 3 juin 2019, relative à l'acquisition du lot 2 034 504 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, par le remplacement du premier paragraphe, lequel devra se lire comme suit :

« d'acquérir, à des fins municipales, avec la garantie légale, un immeuble sis au 447, rue Seigneuriale, connu et désigné comme étant le lot 2 034 504 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de monsieur Éric Beulé, pour une somme de 280 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente et à l'avenant joint au sommaire décisionnel ».

CE-2019-1277 Avenant à la promesse de vente entre la Ville de Québec et monsieur André Fortin, en vertu de la résolution CV-2019-0234, relative à l'acquisition du lot 1 216 795 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec - Modification de la résolution CV-2019-0234 - Arrondissement de Beauport - DE2019-199 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant à la promesse de vente signée par monsieur André Fortin le 7 février 2019, et acceptée par la Ville de Québec le 18 mars 2019, aux termes de la résolution CV-2019-0234, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° de modifier la résolution CV-2019-0234, adoptée le 18 mars 2019, relative à l'acquisition du lot 1 216 795 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, par le remplacement du premier paragraphe, lequel devra se lire comme suit :

« d'acquérir, à des fins municipales, avec la seule garantie légale du droit de propriété et sans garantie légale de qualité, un immeuble sis au 3983, rue Chabanel, connu et désigné comme étant le lot 1 216 795 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de monsieur André Fortin, pour une somme de 100 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente et à l'avenant joints au sommaire décisionnel ».

CE-2019-1278 **Protocole d'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016151) - IN2019-023 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion du protocole d'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées*, pour le dossier numéro 2016151.

CE-2019-1279 **Reconnaissance de l'organisme à but non lucratif *Club cycliste Sainte-Foy (Québec-Métro)* - LS2019-245 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de reconnaître l'organisme *Club cycliste Sainte-Foy (Québec-Métro)* à titre d'organisme à portée municipale de niveau collaborateur.

CE-2019-1280 **Abrogation des résolutions CE-90-16225, CE-96-22872 et CE-97-23813 de la Ville de Charlesbourg concernant la *Politique relative à la protection des traverses d'écoliers* et ses amendements - PQ2019-004 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif abroge, à toutes fins que de droits, les résolutions CE-90-16225, CE-96-22872 et CE-97-23813 de la Ville de Charlesbourg, concernant la *Politique relative à la protection des traverses d'écoliers* et ses amendements.

CE-2019-1281 **Ouverture de la rue Simard, située sur les lots 1 120 824, 5 959 313 et 6 049 513 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2019-019 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de la rue Simard, située sur les lots 1 120 824, 5 959 313 et 6 049 513 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elle devienne publique.

CE-2019-1282 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou - AJ2019-020 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- l'avenue d'Estimauville située sur le lot 6 067 286;
 - la rue Olivier-Robitaille située sur le lot 6 264 623.
-

CE-2019-1283 Adjudication d'un contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy - Lot 26 - Réfection de la dalle réfrigérée Robert-Chevalier et travaux connexes - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53296) - AP2019-198 (CT-2425887) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé-Con inc.*, le contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy - Lot 26 - Réfection de la dalle réfrigérée Robert-Chevalier et travaux connexes - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 998 499 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53296 et à sa soumission du 1^{er} mai 2019.

CE-2019-1284 Adjudication d'un contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces - Lot 21 - Électricité et TI (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52924) - AP2019-279 (CT-2431073) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Revenco (1991) inc.*, le contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces - Lot 21 - Électricité et TI (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 2 858 858 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52924 et à sa soumission du 5 juin 2019.

CE-2019-1285 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le déneigement de toits en pente, toits plats et équipements - Renouvellement - Lot 2 - Arrondissements de La Cité-Limoilou et des Rivières (Appel d'offres public VQ-48911) - AP2019-355 (CT-2431819) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ratifie le renouvellement du contrat pour le lot 2 à *Raymond Martin ltée*

(*Toitures R. Martin*), pour la période du 8 novembre 2018 au 30 avril 2019;

- 2° autorise une dépense supplémentaire de 20 874,10 \$, excluant les taxes, pour le contrat de déneigement de toits en pente, toits plats et équipements - Renouvellement - Lot 2 adjugé à *Raymond Martin ltée (Toitures R. Martin)*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1286 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de chaussées et la construction de trottoirs - 2019 (PAM190121) (Appel d'offres public 60742) - AP2019-358 (CT-2429948) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Eurovia Québec Construction inc.*, le contrat pour le réaménagement de chaussées et la construction de trottoirs - 2019 (PAM190121) pour une somme de 848 282,85 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60742 et aux prix unitaires de sa soumission du 30 mai 2019.

CE-2019-1287 Adjudication d'un contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) – Lot P-5502 - Fourniture d'un flottateur à air dissous (Appel d'offres public 53485) - AP2019-375 (CT-2413795) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Suez Treatment Solutions Canada LP*, le contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) - Lot P-5502 - Fourniture d'un flottateur à air dissous, pour une somme de 361 500 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53485 et à sa soumission révisée du 3 juin 2019.

CE-2019-1288 Adjudication de contrats pour des travaux de clôtures (Appel d'offres public 60910) - AP2019-383 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour les travaux de clôtures, de la date d'adjudication jusqu'au 4 juin 2020, conformément à la demande publique de soumissions 60910 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Clôtures Universelles inc.*, selon sa soumission du 28 mai 2019;
 - Lot 2 : *Clôtures Colbo inc.*, selon sa soumission du 28 mai 2019.
-

CE-2019-1289 Adjudication de contrats pour l'acquisition d'une suite logicielle de sécurité et de licences de gestion d'appareils mobiles - Lot 1 et Lot 2 (Appel d'offres public 53527) - **AP2019-385** (CT-2430200, CT-2430221) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Micro Logic Sainte-Foy ltée*, les contrats suivants pour l'acquisition d'une suite logicielle de sécurité et de licences de gestion d'appareils mobiles lot 1 et lot 2, conformément à la demande publique de soumissions 53527 et aux prix unitaires soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes :

- pour le lot 1, une somme estimée de 149 158,61 \$, excluant les taxes, selon les prix unitaires de sa soumission du 31 mai 2019;
 - pour le lot 2, une somme estimée de 112 234,41 \$, excluant les taxes, selon les prix unitaires de sa soumission du 31 mai 2019.
-

CE-2019-1290 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (14 contrats) - Contrats débutant en 2016 - Zone 1C040 (VQ-48485) - **AP2019-391** (CT-2429278) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 107 946,99 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Charles-Auguste Fortier inc.*, en vertu de la résolution CA1-2016-0384 du 11 octobre 2016, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2016 - (14 contrats) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - Zone 1C040 - Saint-Jean-Baptiste, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2019, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1291 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (14 contrats) - Contrats débutant en 2016 - Zone 1C183 (VQ-48485) - **AP2019-392** (CT-2429918) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 105 047,15 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Jean Leclerc Excavation inc.*, en vertu de la résolution CA1-2016-0363 du 7 octobre 2016, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2016 - (14 contrats) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - Zone 1C183 - Saint-Sacrement, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2019, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1292 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (14 contrats) - Contrats débutant en 2016 - Zone 1C184 (VQ-48485) - AP2019-393 (CT-2429284) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 97 218,30 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Charles-Auguste Fortier inc.*, en vertu de la résolution CA1-2016-0363 du 7 octobre 2016, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2016 - (14 contrats) – Arrondissement de La Cité-Limoilou - Zone 1C184 - Vieux-Limoilou, du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2019, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1293 Adjudication d'un contrat pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec - Lot 1 et annulation du lot 2 (Appel d'offres public 60909) - AP2019-395 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o adjuge, à *P.S. Métal inc.*, le contrat pour le lot 1 pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec, de la date d'adjudication jusqu'au 30 avril 2020, conformément à la demande publique de soumissions 60909 et aux prix unitaires de sa soumission du 31 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;
 - 2^o annule le lot 2 de l'appel d'offres public 60909 relatif aux travaux de soudure pour la Ville de Québec, et rejette, à toutes fins que de droit, les deux soumissions reçues.
-

CE-2019-1294 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - (10 contrats) - Contrats débutant en 2018 - Zone 5C193 (Appel d'offres public 52302) - AP2019-400 (CT-2429976) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 180 121,67 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *P.E. Pageau inc.*, en vertu de la résolution CA5-2018-0172 du 11 septembre 2018, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2018 - (10 contrats) – Zone 5C193 - Secteur Clemenceau et Bourg-Royal, du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2020, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1295 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (19 contrats) - Contrats débutant en 2017 - Zone 4C002 (Appel d'offres public 50572) - AP2019-402 (CT-2429724) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 317 229,20 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Les Entreprises BLC inc.*, en vertu de la résolution CA4-2017-0232 du 26 septembre 2017, relative au contrat pour le déneigement de certaines rues de la Ville de Québec - Contrats débutant en 2017 - (19 contrats) – Zone 4C002 - Secteur de la Montagne-des-Roches, du 1^{er} novembre 2017 au 30 avril 2020, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1296 Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels en ingénierie - Espace d'innovation Chauveau (Appel d'offres 50528) - AP2019-407 (CT-2422504) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 98 504,35 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-2069 du 29 novembre 2017 pour le contrat de services professionnels en ingénierie - Espace d'innovation Chauveau, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1297 Renouvellement d'un contrat pour l'opération des systèmes de gestion du biogaz - Anciens lieux d'enfouissement sanitaire (VQ-48288) - AP2019-409 (CT-2428508) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour l'opération des systèmes de gestion du biogaz - Anciens lieux d'enfouissement sanitaire avec *Biothermica Technologies inc.*, en vertu de la résolution CA-2016-0210 du 9 juin 2016 pour une période de 12 mois, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, conformément à la demande publique de soumissions 48288 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 février 2016, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités.

CE-2019-1298 Avis de modification numéro 2 au contrat relatif aux services cellulaires - Voix et données (VQ-46713) - AP2019-413 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 300 000 \$, excluant les taxes, pour le contrat adjudgé *Telus Communications inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1273 du 20 juin 2018, relative au contrat de services cellulaires - Voix et données, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1299 Renouvellement d'un contrat pour l'acquisition de véhicules légers à long terme (Appel d'offres public 51472) - AP2019-419 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat relatif à l'acquisition de véhicules légers à long terme, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 à *Capitale Nissan - Sovéa Autos ltée*, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 51472 et selon les prix unitaires de sa soumission du 27 février 2018.

CE-2019-1300 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement des sentiers - Parc du Moulin-de-l'Hôpital (2016-209) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 60754) - AP2019-422 (Ct-2431860) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paysagiste Les Jardins d'Antoine inc.*, le contrat pour le réaménagement des sentiers - Parc du Moulin-de-l'Hôpital (2016-209) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 186 655,81 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60754 et à sa soumission du 12 juin 2019.

CE-2019-1301 Adjudication de contrats pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automation pour les fours - Incinérateur - Lots 1 et 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 60772) - AP2019-423 (CT-2414240, CT-2414242) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Cervo Polygaz inc.*, le contrat pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automatisation pour les fours - Incinérateur - Lots 1 et 2, pour une somme de 273 056,63 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60772 et à sa soumission du 16 mai 2019.

CE-2019-1302 Adjudication d'un contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) Lot P-5420 - Fourniture des échangeurs de chaleur - Lot A et annulation du Lot B (Appel d'offres public 52899) - **AP2019-424** (CT-2393461) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *SUEZ Water Technologies & Solutions Canada*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot P-5420 - Fourniture des échangeurs de chaleur - Lot A, pour une somme de 868 000 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52899 et à sa soumission du 24 avril 2019;
 - 2° annule le lot B de l'appel d'offres public 52899 relatif à la fourniture d'échangeurs de chaleur de type spiral à contre-courant, et rejette, à toutes fins que de droit, l'unique soumission reçue.
-

CE-2019-1303 Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Lot C-1001 - Travaux de génie civil - Phase 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53602) - **AP2019-430** (CT-2416310) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-1001 - Travaux de génie civil - Phase 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 6 317 878,51 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53602 et à sa soumission du 10 juin 2019.

CE-2019-1304 Avis de modification numéro 2 au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Lot P-5212 - Fourniture du procédé de déshydratation des digestats (Appel d'offres public 51008) - **AP2019-431** (CT-2417674) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 189 320 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Industries Fournier inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0245 du 14 février 2018 pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot P-5212 - Fourniture du procédé de déshydratation des digestats, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1305 Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels - Consolidation du réseau d'aqueduc, secteur Léo-T.-Julien (PSP170891) (Appel d'offres public 51402) - AP2019-432 (CT-2429526) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 26 076 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Tetra Tech QI inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0451 du 7 mars 2018 pour le contrat de services professionnels - Consolidation du réseau d'aqueduc, secteur Léo-T.-Julien (PSP170891), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1306 Avis de modification numéro 1 au contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) - Lot P-5211 - Fourniture du procédé de préparation et de dosage des polymères (Appel d'offres public 51323) - AP2019-433 (CT-2431869) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 69 800 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Con-V-Air inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0646 du 4 avril 2018 pour le Centre de biométhanisation de la matière organique - Lot P-5211 - Fourniture du procédé de préparation et de dosage des polymères, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1307 Avis de modification numéro 3 au contrat de services professionnels - Réaménagement de l'avenue Ducharme et de la rue Émile-Fontaine, et construction d'une piste cyclable sur le boulevard des Chutes (PAM160844) (VQ-49167) - AP2019-434 (CT2407397) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 2 895 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Génio Experts-conseils inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-0309 du 8 mars 2017 pour le contrat de services professionnels - Réaménagement de l'avenue Ducharme et de la rue Émile-Fontaine et construction d'une piste cyclable sur le boulevard des Chutes (PAM160844), conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1308 Entente entre la Ville de Québec et le Collectif Culturel Mondo, relative au versement d'une subvention à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement MondoKarnaval, en 2019 - BE2019-083 (CT-2431863) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le *Collectif Culturel Mondo*, relative au versement d'une subvention de 35 000 \$, à titre

d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *MondoKarnaval*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° la directrice du Bureau des grands événements, et le greffier à signer ladite entente.

CE-2019-1309 Participation de madame Michelle Morin-Doyle, mairesse suppléante, monsieur Paul-Christian Nolin, attaché politique et attaché de presse du maire, et madame Catherine Labonté, conseillère en relations internationales, au troisième *Rendez-vous du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique*, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, du 14 au 17 août 2019 - **CU2019-049** (CT-CU2019-049) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de madame Michelle Morin-Doyle, mairesse suppléante, monsieur Paul-Christian Nolin, attaché politique et attaché de presse du maire et madame Catherine Labonté, conseillère en relations internationales, ou de leur remplaçant, à Moncton au Nouveau-Brunswick, du 14 au 17 août 2019 ou à toute autre date déterminée par les organisateurs;
- 2° une dépense de 6 600 \$ pour les frais de participation de madame Michelle Morin-Doyle, Monsieur Paul-Christian Nolin et madame Catherine Labonté sur présentation de pièces justificatives. Ces coûts incluent les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance, déplacements aériens et terrestres, de repas, d'inscription et d'hébergement.

CE-2019-1310 Contribution annuelle 2019-2020 de la Ville de Québec au réseau international *Si tous les ports du monde* - **CU2019-052** (CT-CU2019-052) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le paiement d'un montant de 3 000 euros (au taux du jour lors du paiement) au réseau *Si tous les ports du monde*, à titre de contribution pour l'année financière 2019-2020.

CE-2019-1311 Participation de monsieur Jérémie Ernould, membre du comité exécutif, à une mission à Calgary en Alberta, dans le cadre du jumelage entre les deux villes et du *Stampede*, du 3 au 7 juillet 2019 - **CU2019-058** (CT-CU2019-058) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de monsieur Jérémie Ernould, ou de son remplaçant, à Calgary en Alberta, du 3 au 7 juillet 2019 ou à toute autre date déterminée

par les organisateurs;

- 2° une dépense de 2 700 \$ pour les frais de mission de monsieur Jérémie Ernould sur présentation de pièces justificatives, incluant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 13 h 33. Monsieur le conseiller Rémy Normand préside.

CE-2019-1312 Subventions aux regroupements de gens d'affaires pour l'aménagement et l'animation de places éphémères pour la période estivale 2019 - DE2019-176 (CT-DE2019-176) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 16 915 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*;
- 2° verse des subventions d'une somme totale maximale de 45 853 \$ aux regroupements de gens d'affaires concernés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des RGA et Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des RGA*.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 13 h 34. Elle préside.

CE-2019-1313 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure de l'autoroute Dufferin–Montmorency, connu et désigné comme étant une partie des lots 4 246 380, 4 246 394, 4 246 382 et 2 338 713 du cadastre du Québec, et cession gratuite de ces mêmes parties de lots, Arrondissement de La Cité–Limoilou - DE2019-178 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° affecte au domaine privé de la Ville, un immeuble situé en bordure de l'autoroute Dufferin-Montmorency, connu et désigné comme étant une partie des lots 4 246 380, 4 246 394, 4 246 382 et 2 338 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 11 835,6 mètres carrés, comme illustré au plan préliminaire joint à la promesse de cession, annexée au sommaire décisionnel;
- 2° cède, à titre gratuit, à l'*Administration portuaire de Québec*, une partie des lots 4 246 380, 4 246 394, 4 246 382 et 2 338 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative

de 11 835,6 mètres carrés, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, comme illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat, annexée audit sommaire.

CE-2019-1314 Remplacement du directeur général pour la période du 22 juillet au 9 août 2019 - DG2019-039 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif désigne madame Chantale Giguère, directrice générale adjointe, à titre de directrice générale par intérim, pour la période du 22 juillet au 9 août 2019.

CE-2019-1315 Subvention au conseil de quartier de Lac-Saint-Charles pour l'activité *Maisons fleuries Lac-Saint-Charles* édition 2019 - IC2019-010 (CT-2429714) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 800 \$ au conseil de quartier de Lac-Saint-Charles, pour l'activité *Maisons fleuries Lac-Saint-Charles* édition 2019.

CE-2019-1316 Subvention au conseil de quartier de Maizerets pour une fête multiculturelle dans le quartier - IC2019-011 (CT-2429562) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 4 000 \$ au conseil de quartier de Maizerets, pour une fête multiculturelle dans le quartier.

CE-2019-1317 Subvention au conseil de quartier de Saint-Roch pour un point de collecte mobile du projet *Les Valoristes* - IC2019-012 (CT-2430696) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 940 \$ au conseil de quartier de Saint-Roch, pour un point de collecte mobile du projet *Les Valoristes*.

CE-2019-1318 Subvention au conseil de quartier de Saint-Sauveur pour une série de conférences - IC2019-013 (CT-2430897) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 250 \$ au conseil de quartier de Saint-Sauveur pour une série de conférences.

CE-2019-1319 Subventions au Centre Mgr Marcoux inc., et à La Courtepointe, pour la réalisation de projets qui favorisent l'intégration des personnes immigrantes - LS2019-187 (CT-2421193, CT-2430615) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse les subventions suivantes pour la réalisation de projets qui favorisent l'intégration des personnes immigrantes :

- 10 000 \$ au *Centre Mgr Marcoux inc.*,
- 10 000 \$ à *La Courtepointe*.

CE-2019-1320 Subvention à l'organisme *Voice of English-speaking Québec*, pour l'organisation d'une journée de festivités interculturelles *Fall Fest 2019* - LS2019-222 (CT-2431809) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 3 000 \$ à l'organisme *Voice of English-speaking Québec*, pour l'organisation d'une journée de festivités interculturelles *Fall Fest 2019*.

CE-2019-1321 Subvention à l'organisme *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (P.E.C.H.)*, dans le cadre d'un projet pilote d'intervention sociale - LS2019-230 (CT-2431779) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention d'un montant maximal de 20 000 \$ à l'organisme *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement*, selon les modalités prévues et la validation de la reddition de comptes exigée pour la période estivale 2019.

CE-2019-1322 Subventions dans le cadre de l'appel de projets pour la *Journée internationale des personnes âgées 2019*, pour la réalisation d'activités qui auront lieu le ou vers le 1^{er} octobre - LS2019-235 (CT-2432298) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif verse six subventions dans le cadre de l'appel de projets pour la *Journée internationale des personnes âgées 2019*, pour la réalisation d'activités qui auront lieu le ou vers le 1^{er} octobre 2019, pour un montant total de 12 000 \$, aux organismes suivants :

- *Aide à la communauté et services à domicile* : 2 000 \$;
 - *Le Centre communautaire l'Amitié inc.* : 2 000 \$;
 - *Les Loisirs Montcalm inc.* : 2 000 \$;
 - *Patro de Charlesbourg inc.* : 2 000 \$;
 - *Les Petits Frères des pauvres* : 2 000 \$;
 - *La Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy inc.* : 2 000 \$.
-

CE-2019-1323 Entente entre la Ville de Québec et *Accès transports viables*, relative à une subvention pour la promotion des déplacements à vélo pour les années 2018, 2019 et 2020 - PA2019-075 (CT-2430447) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Accès transports viables*, relative au versement d'une subvention de 60 000 \$, pour la promotion des déplacements à vélo pour les années 2018, 2019 et 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et le greffier à signer ladite entente.
-

CE-2019-1324 Ordonnance numéro O-129 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation du réseau artériel relativement à l'intersection Sainte-Foy/Alain/accès de l'école primaire Cœur-Vaillant-Campanile - Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - TM2019-130 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro O-129 concernant la circulation à l'intersection Sainte-Foy/Alain/accès de l'école primaire Cœur-Vaillant-Campanile, relative au *Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement R.V.Q. 2111*, jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1325 Travaux de reconstruction de la bretelle de l'autoroute Charest ouest (A-440) vers l'autoroute Henri IV sud (A-73) / Travaux nocturnes - [TM2019-135](#) (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de la bretelle de l'autoroute Charest ouest (A-440) vers l'autoroute Henri IV sud (A-73).

CE-2019-1326 Travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Henri IV (A-73), entre la rue Michelet et la rue Rideau / Travaux nocturnes - [TM2019-136](#) (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Henri IV (A-73), entre la rue Michelet et la rue Rideau.

CE-2019-1327 Travaux de marquage sur l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre la route Jean-Gauvin et l'autoroute Duplessis (A-540) / Travaux nocturnes - [TM2019-162](#) (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux de marquage sur l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre la route Jean-Gauvin et l'autoroute Duplessis (A-540).

CE-2019-1328 Travaux d'élargissement de l'autoroute Laurentienne (A-73) en direction sud, entre le boulevard Jean-Talon et le boulevard Lebourgneuf / Travaux nocturnes - TM2019-164 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'élargissement de l'autoroute Laurentienne (A-73) en direction sud, entre le boulevard Jean-Talon et le boulevard Lebourgneuf.

CE-2019-1329 Travaux d'asphaltage sur l'autoroute Duplessis (A-540), entre le boulevard Hochelaga et l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) / Travaux nocturnes - TM2019-168 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Duplessis (A-540), entre le boulevard Hochelaga et l'autoroute Félix-Leclerc (A-40).

CE-2019-1330 Travaux d'asphaltage sur l'autoroute Robert-Bourassa (A-740), entre le boulevard Hochelaga et le boulevard Lebourgneuf / Travaux nocturnes - TM2019-169 (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Robert-Bourassa (A-740), entre le boulevard Hochelaga et le boulevard Lebourgneuf.

CE-2019-1331 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 8, 15, 17 et 22 mai 2019

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 8, 15, 17 et 22 mai 2019.

CE-2019-1332 Confirmation des niveaux d'emplois et nomination de monsieur Patrick Morin (ID. 141867) à l'emploi de contremaître à l'entretien - valorisation énergétique par intérim à la Section de l'entretien de la Division de la valorisation énergétique du Service des projets industriels et de la valorisation - RH2019-274 (CT-RH2019-274) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme le niveau d'emploi de contremaître à l'entretien - valorisation énergétique (D519), (postes no 40080 et no 40081), à la classe 6 de l'échelle de traitement des emplois régis par le recueil des conditions de travail de *L'Association du personnel de direction de la Ville de Québec*;
 - 2° nomme monsieur Patrick Morin (ID. 141867), employé permanent, à titre de contremaître à l'entretien - valorisation énergétique (D519) par intérim, classe 6 (poste no 40080), à la Section de l'entretien de la Division de la valorisation énergétique du Service des projets industriels et de la valorisation, avec effet rétroactif au 10 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
 - 3° confirme le niveau d'emploi de contremaître aux opérations - valorisation énergétique (D520), (postes no 40082), à la classe 6 de l'échelle de traitement des emplois régis par le recueil des conditions de travail de *L'Association du personnel de direction de la Ville de Québec*.
-

CE-2019-1333 Abolition d'un poste de journalier, classe 1, création d'un poste de contremaître aqueduc, égout et voirie, classe 6, à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation et promotion de monsieur Carol Verreault (ID. 028605) - RH2019-458 (CT-RH2019-458) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de journalier (M002), classe 1 (poste no 43964) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec*, à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
 - 2° crée un poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 44618) de l'échelle de traitement des emplois de direction de la Ville de Québec, à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
 - 3° promeuve monsieur Carol Verreault (ID. 028605), employé permanent, du poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 44618), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1334 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - RH2019-522 (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-522 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
 - 2° requière du directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, monsieur Claude Lirette, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2019-1335 **Modification et transfert d'un poste de menuisier, classe 10, en un poste de tuyauteur de plomberie, appareils de chauffage et gaz, classe 11, de la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, et nomination de monsieur Jean-François Chicoine (ID. 169398) - RH2019-538 (CT-RH2019-538) — (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et de transfère un poste de menuisier (M059), classe 10 (poste 41283), en un poste de tuyauteur de plomberie, appareils de chauffage et gaz (M071), classe 11 (poste 44649) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec*, de la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme monsieur Jean-François Chicoine (ID. 169398), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de tuyauteur de plomberie, appareils de chauffage et gaz (M071), classe 11 (poste 44649), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaires décisionnel.
-

CE-2019-1336 **Promotion de monsieur Éric Coulombe (ID. 005071) au grade d'inspecteur à la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police - RH2019-539 (CT-RH2019-539) — (Ra-2134)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Éric Coulombe (ID. 005071), employé permanent, au grade d'inspecteur (P028) (poste

no 41730) à la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police, avec effet au 16 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1337 Modification d'un poste de responsable des affaires internes et des normes professionnelles en un poste de capitaine aux normes professionnelles à la Section des affaires internes et normes professionnelles du Service de police, et affectation de monsieur Steeve Carrier (ID. 004455) - RH2019-540 (CT-RH2019-540) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de responsable des affaires internes et normes professionnelles (P010) (poste no 18758) en un poste de capitaine aux normes professionnelles (P011) (poste no 44739) à la Section des affaires internes et normes professionnelles du Service de police;
 - 2° affecte monsieur Steeve Carrier (ID. 004455) au poste de capitaine aux normes professionnelles (P011) (poste no 44739), à la Section des affaires internes et normes professionnelles du Service de police, avec effet au 16 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au présent sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1338 Promotion de madame Nathalie Thériault (ID. 051197) au grade de capitaine à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - RH2019-541 (CT-RH2019-541) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve madame Nathalie Thériault (ID. 051197), employée permanente, au grade de capitaine (P016) (poste no 18778) à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet au 16 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1339 Création de l'emploi et du poste d'actuaire, classe 5, à la Division des relations de travail et de la paie du Service des ressources humaines et nomination de monsieur Dominic Stephenson (ID. 171823) - RH2019-555 (CT-RH2019-555) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un emploi et un poste d'actuaire (P620), classe 5 (poste no 44749) de l'échelle de traitement des emplois régis par les conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec, à la Division des relations de travail et de la paie du Service des ressources humaines;

- 2° nomme monsieur Dominic Stephenson (ID. 171823), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'actuaire (P620), classe 5 (poste no 44749), à la Division des relations de travail et de la paie du Service des ressources humaines, avec effet le 25 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1340 Abolition d'un poste de technicien–analyste en informatique, classe 6, à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux, création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - services aux citoyens à la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, et promotion de monsieur Carlo Di–Bernardo (ID. 034809) - **RH2019-556** (CT-RH2019-556) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de technicien-analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 37027) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Québec*, à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information;
- 2° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 44751) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - services aux citoyens de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;
- 3° promeuve monsieur Carlo Di-Bernardo (ID. 034809), employé permanent, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 44751), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - services aux citoyens de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1341 Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie, et nomination de monsieur Vincent Audet (ID. 094751) - **RH2019-557** (CT-RH2019-557) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44754) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Vincent Audet (ID. 094751), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44754), à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du

Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1342 Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie, et nomination de monsieur Julien Cyrenne (ID. 170881) - **RH2019-558** (CT-RH2019-558) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44756) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Julien Cyrenne (ID. 170881), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 44756), à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1343 Création d'un poste de conseiller à la liaison et aux opérations des programmes à la cour municipale à la direction du Service des affaires juridiques - **RH2019-562** (CT-RH2019-562) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif crée un poste de conseiller à la liaison et aux opérations des programmes à la cour municipale (P661), classe 3 (poste no 44755) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des affaires juridiques.

CE-2019-1344 Addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Louise Poirier (ID. 168435) - RH2019-563 (CT-RH2019-563) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Louise Poirier (ID. 168435), experte-conseil en soutien à la direction du Service des ressources humaines, afin de modifier la durée de son contrat et le nombre d'heures maximum, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1345 Modification et transfert d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, de la Section des permis pour des projets majeurs en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des permis résidentiels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, et nomination de madame Lysa-Marie Hébert (ID. 043433) - RH2019-570 (CT-RH2019-570) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et de transfère un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 42795), de la Section des permis pour des projets majeurs en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 44759), à la Section des permis résidentiels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
 - 2° nomme madame Lysa-Marie Hébert (ID. 043433), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 44759), à la Section des permis résidentiels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1346 Création d'un poste d'agent de secrétariat à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques, et nomination de madame Gisèle Goudreault (ID. 130749) - RH2019-571 (CT-RH2019-571) — (Ra-2134)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 44762) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre*

la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec,
à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques;

- 2° nomme madame Gisèle Goudreault (ID. 130749), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 44762), à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

La séance est levée à 13 h 45

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

Rémy Normand
Vice-président

SO/ad